

### Agents à la qualification A

A notre demande, l'établissement ouvrira au second semestre, un nouvel examen d'accès à la qualification B. Pour la CGT, c'est bien par la reconnaissance des acquis techniques sur le parcours ou ils travaillent, que ces agents doivent accéder à la qualification B. Les DU sont informés. Faites nous remonter toutes difficultés éventuelles.

**La CGT restera très vigilante pour que tous ces agents puissent déroulé sur B rapidement.**

## Listes des élus CGT

| Titulaires                               | Suppléants                                 |
|--|--|
| <i>Fabrice DESPLANCHES</i><br>0608080677 | <i>Mathieu BERTRAM</i><br>0668656142       |
| <i>Luc LEGRON</i><br>0616421615          | <i>Jean Philippe LEBLANC</i><br>0677249775 |
| <i>Guillaume PEAN</i><br>0652413829      | <i>Christophe CHALUMEAU</i><br>0687076904  |
| <i>Pascal BINARD</i><br>0612965535       | <i>Xavier LECLERRE</i><br>0680255711       |
| <i>Éric CLAUZET</i><br>0642926811        | <i>Damien MOUCHOT</i><br>0619695595        |
| <i>Jacques CHOTEAU</i><br>0612774445     | <i>Benoit AMEYOUN</i><br>0664291374        |
| <i>Frédéric PAVE</i><br>0778804688       | <i>Ludovic MEUNIER</i><br>0620102284       |
| <i>Jérôme DUMAS</i><br>0650579851        |  |

## J'adhère à la CGT

### BULLETIN D'ADHESION

NOM: ..... TELEPHONE: ..... ETABLISSEMENT: .....  
PRENOM: ..... MAIL: ..... QUALIFICATION: .....

**CONTACTS CGT : 40 allée de Bercy 75012 Paris Tél 01 43 46 83 50 - Fax SNCF 510 732**



# Infrapôle PSE



COMPTE RENDU DP

DU 03 MARS 2016

### Recrutements 2016: Un budget qu'il faut combattre!

A ce jour, nous n'avons aucune réelle visibilité en terme de recrutement. La direction se retranche derrière un budget 2016, qui lui impose de *temporiser ses recrutements* et le moins que l'on puisse dire, est que l'établissement s'exécute. 2 réalisés seulement, une cata!

### Pour la direction, le recrutement 2016 serait de 25...

Les annonces pour SNCF Réseau en termes de recrutement pour 2016 sont de 350 postes, ce qui reste cependant, très loin des 1 169 prévues initialement et très en deçà des besoins de modernisations pointés par l'ensemble des acteurs depuis 10 ans.

**Pour info, l'ensemble des suppressions représentera au total 2% de l'effectif total du Groupe public ferroviaire, qui viendront s'ajouter aux plus de 26 000 emplois qui ont disparu à la SNCF en 10 ans.**

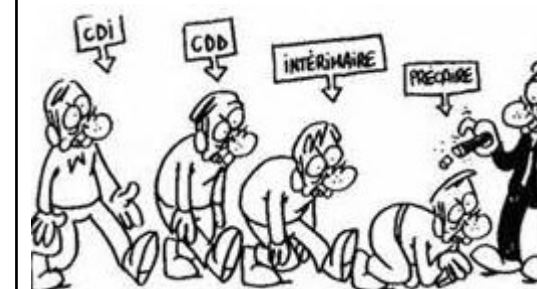
25 agents vont faire valoir leurs droits à la retraite cette année. Les diverses mutations, détachements, feront que cette année 2016 verra une baisse d'effectif, si le volume de 25 recrutements annoncé, ne devait pas évoluer.

**Il est plus que probable qu'à la veille de la négociation de la futur convention collective nationale de la branche ferroviaire, la direction cherche à accroître une nouvelle fois, la productivité des cheminots, et à remettre en cause le dictionnaires des filières.**

### UNE ERREUR DE CALCUL

Pour SNCF Réseau, le calcul est simple: 4724 emplois équivalents temps plein partent à la sous-traitance principalement sur la maintenance et les travaux, tandis que 395 sont gagnés sur le dos de la productivité..... et le tour est joué. Combien sur PSE?

**La sécurité n'est définitivement qu'une affaire de communication pour nos dirigeants!**



## Recherche DET désespérément! (suite)

### La CGT dit ce qu'elle fait et fait ce qu'elle dit !!!!!

Nous vous annonçons dans notre dernier compte rendu, que le directeur de d'établissement a décidé qu'il ne siégerait à la DP, que très partiellement.

La délégation CGT avait donc proposer aux autres OS, une motion afin d'exiger que le Directeur d'établissement préside cette instance dans son intégralité.

Celle-ci a été remise signée par l'ensemble des OS, après la lecture de notre déclaration. Le directeur nous annonçait cependant qu'il ne reviendrait pas après la pause.

**A la reprise de 13h30, la délégation CGT quittait seule la DP.**

#### Motion unitaire

#### DP INFRAPOLE PSE

#### MOTION CGT – SUD RAIL – UNSA – FO

Monsieur le Directeur d'établissement,

Nous dénonçons par cette motion le fait de faire présider la DP de l'Infrapole PSE par la fonction RH. Il s'agit pour nous, d'un signal politique fort envoyé aux cheminots que nous dénonçons fermement.

Faire présider par la fonction RH la DP, c'est donner aux représentants du personnel et aux IRP, un rôle d'accompagnateur de votre casse sociale, c'est retirer ses prérogatives à ces Instances de représentation du personnel et c'est, dans l'esprit de la très patronale « loi Rebsamen », dénaturer le rôle des DP, le vider de son contenu.

C'est un outrage fait aux cheminots à travers leurs élus et une entrave au bon fonctionnement de l'IRP.

C'est pourquoi, les organisations syndicales CGT, SUD RAIL, UNSA et FO de l'Infrapole PSE, exigent que monsieur le Directeur d'établissement préside la DP sur l'Infrapole PSE.

P/ La CGT      P/ SUD RAIL      P/ L'UNSA      P/ FO

## Journée de grève de 09 mars 2016

### Les cheminots massivement mobilisés!

*Dans un contexte où le gouvernement poursuit sa stratégie de dérèglementation du travail et l'affaiblissement des droits sociaux des salariés (loi ferroviaire du 04 août 2014, loi Macron, loi Rebsamen,, et le projet de loi El Khomri), les cheminots de l'Infrapole PSE se sont fortement mobilisés afin d'être entendu sur leurs revendications.*

***C'est ainsi que les manifestations interprofessionnelles ont été largement suivies.***

*La CGT est porteuse de propositions et est disponible pour ouvrir des négociations dès à présent.*

***Cette journée d'action du 09 mars est une première étape d'un processus revendicatif qu'il faut poursuivre, à l'appui de la mobilisation importante des cheminotes et des cheminots que nous tenons à saluer.***

***D'ores et déjà, nous appelons les cheminots à faire du 31 mars prochain, une journée d'action interprofessionnelle de haut niveau, ancrée localement, au plus près des cheminots et en lien avec les revendications exprimées par tous les salariés, les privés d'emploi et la jeunesse de notre pays.***

## Extrait de la déclaration CGT (disponible intégralement dans le compte rendu DP)

Le gouvernement fait le choix de répondre favorablement aux exigences du MEDEF, du patronat plus largement, et ce, au détriment des salariés (....)

A la protection des salariés, c'est désormais la prise en compte des intérêts financiers du patronat et des actionnaires qui sera privilégiée. Les « 35 heures » seront rendues obsolètes : non seulement les heures supplémentaires ne seront pratiquement plus payées, mais le temps de travail pourra aussi être modulé sans aucune contrepartie salariale !

La primauté sera donnée à l'accord d'entreprise permettant la remise en cause des garanties fixées par la loi et les conventions collectives de branche. Le plafonnement des indemnités prud'homales dues en cas de licenciement abusif à des niveaux particulièrement bas, au détriment du principe de la réparation intégrale du préjudice et instaurant ainsi une « autorisation de licenciement sans motif » ;

L'élargissement de la définition du licenciement économique facilitant la rupture du contrat, même si l'entreprise ou le groupe ne connaît pas de difficultés économiques sérieuses ou déguise des baisses d'activité (...)

Pas étonnant que le MEDEF applaudisse des deux mains ! (....)

Pour la CGT, il est, tout au contraire, nécessaire de fortifier le code du travail pour lutter contre l'explosion de la précarité et la dégradation de la vie au travail. (....)

**Les dizaines de milliards de cadeaux fiscaux et d'exonérations donnés au patronat depuis des années n'ont créé aucun emploi. Nous réaffirmons avec force que l'augmentation des salaires et la RTT à 32 heures sont des solutions pour retrouver la croissance.**

Les cheminots ne sont pas préservés de cet état de fait. Les orientations politiques globales impactent directement notre entreprise et les cheminots. L'emploi, les salaires et les conditions de travail

sont au cœur de leurs préoccupations quotidiennes.

Dans un environnement pesant, autour de trois accidents ferroviaires, dont deux mortels, ces 4 dernières années, la réalité pour les cheminots est :

De devoir s'adapter à la purge orchestrée depuis plus de dix ans La CGT demande que, dans un premier temps, les Cadres d'Organisation soient respectés. Nous revendiquons ainsi des embauches au cadre permanent afin de développer la qualité de service due aux usagers et aussi pour améliorer les conditions de travail des cheminots.

La réalité des cheminots est aussi de devoir pallier les manques de moyens humains, matériels et financiers pour assurer leur devoir en matière de service public. Ce constat doit vous alerter, car vos stratégies mettent en danger les personnels dans l'exercice de leurs métiers, les circulations des trains. (...)

La CGT demande qu'une véritable négociation puisse se tenir à l'occasion de la prochaine table ronde salariale (....)

Monsieur le Directeur, si les sujets du quotidien préoccupent au plus haut point les cheminots, la parution du projet de décret socle a attiré toutes les attentions. En effet, le Ministère a adressé, le 18 février dernier, aux parties prenantes de la négociation de la Convention Collective Nationale de la Branche Ferroviaire (CCN), un avant-projet de décret-socle qui renvoie les conditions de vie et de travail des cheminots de l'ensemble de la Branche au XIXème siècle, où la toute-puissance patronale était de mise.

Le Gouvernement, dans la droite ligne de ses principes, répond à nouveau aux attentes du patronat (....)

Le cadre social harmonisé, plébiscité par Monsieur Pépy et consorts, dévoile enfin son véritable dessein de nivellement au plus bas de la condition cheminote.

**Le non-financement du système ferroviaire n'en finit plus de rejeter la dette sur les usagers et cheminots.**